



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice-générale adjointe – greffe de la municipalité de Val-des-Lacs :

QUE le rôle de perception des taxes municipales pour rencontrer les obligations de la municipalité pour l'année 2022 est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Des renseignements sur le rôle de perception des taxes municipales de l'exercice financier 2022 peuvent être obtenus au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Val-des-Lacs, ce 2 février 2022.

Caroline Champoux
Directrice-générale adjointe - greffe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Champoux directrice générale adjointe – greffe de la municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 2 février 2022, entre 9 heures et 16 heures. En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 2 février 2022.

Caroline Champoux
Directrice-générale adjointe - greffe